



# LE MECANISME REDD+ EN RCA

Igor TOLA KOGADOU  
Coordonnateur REDD+ RCA  
Tel:+236 75 55 82 22  
Email:tolakogadou@hotmail.com

Gaétan MOLOTO-A-KENGUEMBA  
Membre du REDD+ RCA  
Tel:+236 75 05 25 04  
Email:molotokg@yahoo.fr

# Introduction

- Les activités REDD+ en République Centrafricaine se sont essentiellement concentrées pour l'année 2010 autour de l'élaboration et la validation le 15 janvier 2001 du document de Proposition de la Préparation à la readiness (R-PP).
- Ma présentation se focalisera sur le contenu de ce document qui est le condensé de toute les activités menées par l'équipe REDD+ RCA.

# Consultation et participation

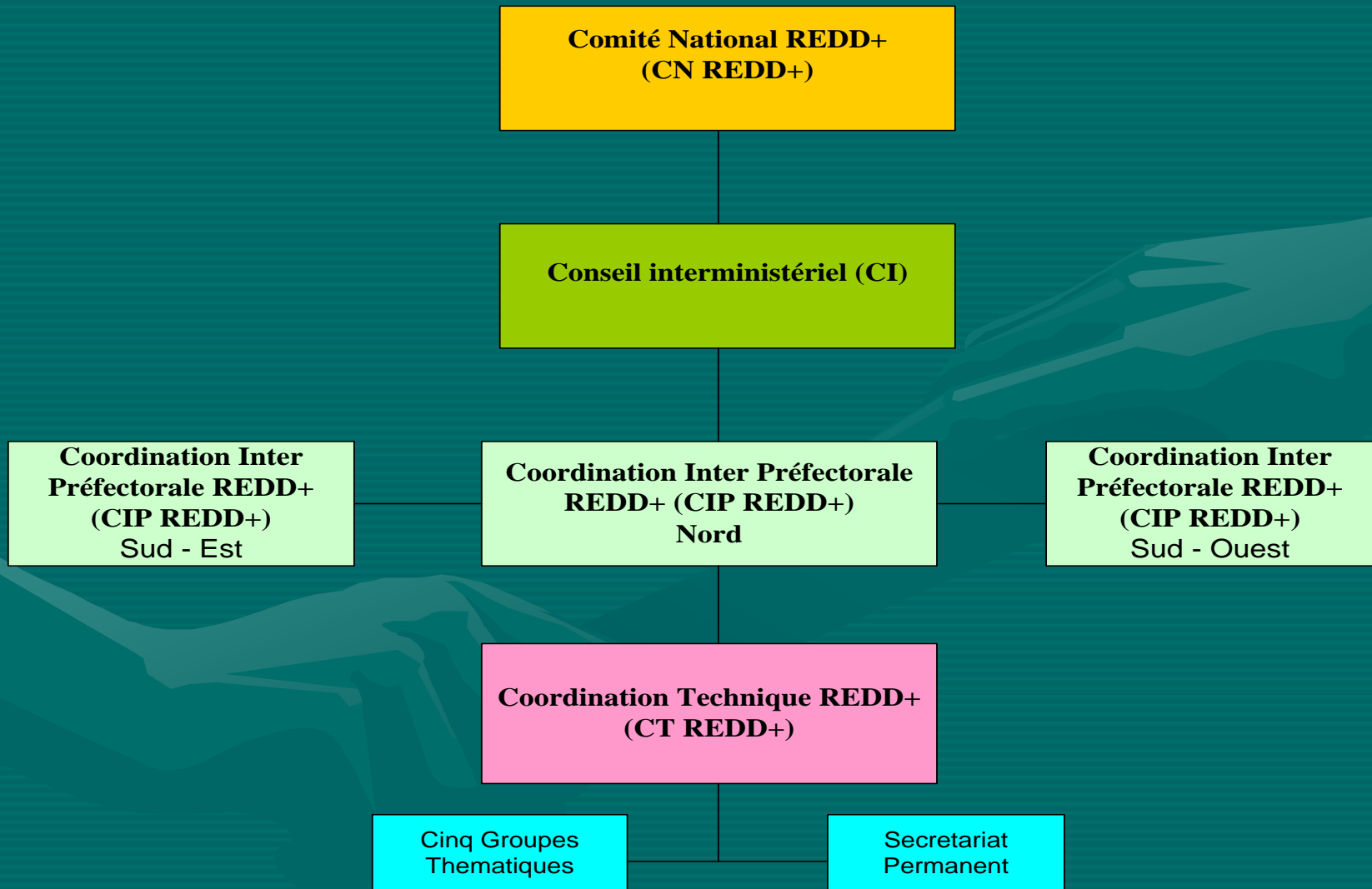
Durant la phase d'élaboration du R-PP, dix ateliers de consultation ont été tenus et plus de 100 personnes clefs ont été consultées individuellement. L'objectif visé était de recueillir les vues d'un maximum de parties prenantes, afin d'assurer leur engagement à la stratégie nationale REDD+ et préciser le contenu du R-PP.

Les ateliers ont réunis tout ou partie de six groupes d'acteurs, à savoir la société civile, le secteur privé, l'administration, les élus, le monde universitaire et scientifique, les partenaires au développement. Ils se sont principalement tenus à Bangui, un atelier ayant tout de même eu lieu à Mbaïki. Deux ateliers, de pré-validation et validation du R-PP, ont clôt le premier cycle de consultation.

Il est prévu de poursuivre les consultations du 1er trimestre 2011 jusqu'à fin 2013 à travers des entretiens individuels, des ateliers nationaux ou provinciaux, portant sur le R-PP en général ou sur des composantes précises du R-PP. Des ateliers spécifiques à l'endroit des populations autochtones que sont les Ba'aka et les Peulh Mbororo seront également organisés dans les Préfectures ad hoc.

Enfin, au-delà de ces consultations, des campagnes d'information et de sensibilisation (via la radio, la télé et les programmes scolaires) seront organisées sur toute l'étendue du territoire en vue de largement faire connaître la REDD+, assurer l'adhésion à la stratégie nationale REDD+ et assurer son succès.

# Arrangements nationaux pour la gestion de la préparation



# Évaluation de l'utilisation des terres, de la politique forestière et de la gouvernance

- La RCA compte 4,2 millions d'habitants, inégalement répartis sur une superficie de près de 623 000 km<sup>2</sup> (densité moyenne de 6,8 habitants/km<sup>2</sup>, avec de fortes disparités régionales°. Le pays comprend **28,3 Mha de forêt, soit près de 45 % de sa superficie**. Ces forêts sont à 80 % des forêts de savane et à 20 % des forêts denses. Les forêts denses sont localisées dans le Sud-Ouest (et sous exploitation industrielle) et dans le Sud-Est (et non concédées).
- Ces forêts subissent des pressions de toute sorte et **le taux de déforestation serait estimé à environ 0,13% par an**, soit près de trois fois moins que la moyenne mondiale de déforestation des forêts tropicales. Le taux de dégradation serait lui aussi estimé autour de cette valeur.
- **Les causes** sous-jacentes à l'origine de ces phénomènes seraient les suivantes : (i) **Politiques mal coordonnées et institutions faibles**, (ii) **Manque de diffusion du progrès technique**, (iii) **Economie faible et basée sur l'exploitation des ressources naturelles**, (iv) **Forte augmentation démographique**, (v) **Faible notion de bien collectif environnemental** et (vi) **Insécurité et crise politico-militaire**.

- Les facteurs directs de pression sur les forêts seraient les suivants : (i) Elevage extensif non durable, (ii) Agriculture sur abattis-brûlis non durable, (iii) Exploitation anarchique du bois et des Produits forestiers non ligneux (PFNL), (iv) Développement des infrastructures (routes, mines, habitat).
- Des études complémentaires devront être menées sur (i) la production et consommation de bois énergie, (ii) les productions agricoles et pastorales, (iii) l'exploitation forestière, pour l'export et le marché domestique, (iv) l'exploitation minière, artisanale et/ou industrielle (or, diamant, uranium, etc.).

# Options stratégiques de REDD+

- Afin d'identifier des options stratégiques de lutte contre la pression sur les forêts, une analyse synthétique des programmes passés et des actions possibles futures a été menée, en utilisant une matrice des Succès, échecs, potentialités et obstacles (SEPO).
- Sur cette base et en faisant un lien étroit avec les causes sous-jacentes et facteurs directs de pression sur les forêts identifiés dans la composante 2a, **quatre options stratégiques ont été retenues**, chacune déclinée en plusieurs sous-options, comme suit :
  1. **Compléter le dispositif de zonage du territoire** :
    - (1-i) zoner l'ensemble du territoire et (1-ii) Cartographier de nouveau et renforcer les aires protégées ;
  2. **Améliorer les technologies et rendements agro-sylvo-pastoraux** : (2-i) Rendre plus durables les itinéraires pastoraux et agricoles et (2-ii) Promouvoir des technologies efficaces d'exploitation et transformation du bois ;

3. **Promouvoir la gestion durable des forêts** : (3-i) Promouvoir l'aménagement forestier légal et durable, (3-ii) Promouvoir les reboisements, (3-iii) Opérationnaliser le concept de foresterie communautaire, (3-iv) Impliquer davantage les populations locales dans la gestion forestière durable et (3-v) Développer une Stratégie énergie domestique (SED) ;

4. **Renforcer les institutions et la gouvernance** : (4-i) Développer l'IEC sur le REDD+ à destination du public, (4-ii) Appuyer financièrement, matériellement et technologiquement les administrations, (4-iii) Renforcer les capacités de la société civile en matière de gestion durable des ressources forestières, de plaidoyer et de contrôle.



- Chacune des sous-options a été évaluée selon une grille de critères, à savoir : (i) Liens logiques avec les facteurs sous-jacents et causes directes de pression forestière, (ii) Coûts (d'opportunité, d'investissement et de transaction), (iii) Faisabilité, (iv) Durabilité et intégration avec d'autres politiques et stratégies sectorielles, (v) Risque de déplacement des émissions de GES (« fuites » domestiques).
- Le développement de la stratégie nationale REDD+ se fera au travers de l'élaboration de feuilles de route pour chacune de ces sous-options et s'appuiera sur les retours d'expériences apportés par des projets pilotes REDD+.

# Cadre de mise en œuvre de la REDD+

- La RCA souhaite développer une approche intégrée, participative, effective et efficace, impliquant entièrement et de manière pérenne tous les acteurs concernés, pour mettre en œuvre sa stratégie nationale REDD+, dont le but est de contribuer au développement durable du pays et aux efforts globaux de lutte contre le changement climatique.
- Pour atteindre ses objectifs, la RCA doit entreprendre un certain nombre de réformes législatives et réglementaires pour améliorer le cadre législatif existant, qui recèle certaines faiblesses, notamment sur les aspects concernant le foncier, la forêt, l'environnement, l'agriculture, l'aménagement du territoire et plus généralement la gouvernance.

- Pour ce faire, il est prévu d'élaborer une loi REDD+. Cette Loi précisera notamment (i) les finalités de la stratégie REDD+, (ii) les Critères d'éligibilité et indicateurs REDD+, (iii) les modalités de création du Registre national REDD+ et les conditions d'autorisation et/ou enregistrement des activités REDD+, (iv) les outils financiers d'appui aux activités REDD+ (y compris la création d'un guichet REDD+ dans le FNE), (v) la dévolution de compétences au CN REDD+, (vi) la qualification juridique des crédits carbone REDD+, etc.
- Ce dernier aspect fera d'ailleurs l'objet d'une étude spécifique, afin d'opter entre deux options possible : (i) considérer que le carbone séquestré/évité est du domaine public et fait partie du patrimoine de l'Etat, seul à même de réaliser des transactions sur les crédits ou (ii) considérer que le crédit atteste de la réalisation d'une action et est susceptible d'appropriation privée.

- Enfin, il convient de souligner que la RCA envisage d'utiliser le FNE pour gérer les financements internationaux et nationaux, publics et privés en créant un guichet REDD+. Le FNE pourrait être chargé de faciliter les transactions sur les crédits REDD+ et la distribution équitable de la rente carbone aux bénéficiaires, selon des clés de répartition à définir.

# Impacts sociaux et environnementaux

- La mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+ peut avoir des impacts, bénéfiques ou néfastes, sur les fonctions de vie des centrafricains et sur d'autres aménités environnementales que le seul carbone forestier.
- C'est pourquoi il est prévu de procéder à **une Evaluation environnementale et sociale stratégique (EESS)** dès le démarrage de la mise en œuvre de la R-PP. Cette EESS s'appuiera sur le cadre législatif national existant en la matière. Suite à cette EESS, un Cadre de gestion environnemental et social (CGES) permettra d'amoindrir les possibles impacts négatifs et maximiser les co-bénéfices.

# Développement d'un niveau de référence

- Afin d'établir un tel niveau, il est nécessaire de disposer d'une évaluation des émissions passées de GES (pas encore faite en RCA) et également de données statistiques désagrégées sur les principaux facteurs de pressions identifiés dans la composante 2a (données très partielles, voire manquantes en RCA). **Le recueil de ces données nécessitera donc de renforcer les capacités humaines et logistiques des services en charge des statistiques, Institut centrafricain des statistiques, des études économiques et sociales (ICASEES) en premier lieu.**
- Afin de pallier au manque de données et pouvoir, pour autant, élaborer un niveau de référence crédible, il est proposé de procéder à **deux niveaux** :

- Elaborer quatre niveaux de référence sous nationaux à partir de données ad hoc (correspondantes aux facteurs de pression locaux sur les forêts) et avec des modèles simples, afin de pouvoir agréger ces niveaux pour obtenir un niveau national (**approche « bottom-up »**) ;
- Essayer, autant que faire se peut, de désagréger les résultats du modèle régional CongoBIOM créé par l'Institut international d'analyse des systèmes appliqués (IIASA) à l'échelle de la RCA (**approche « top-down »**).


**Le niveau national finalement retenu serait donc issu de la comparaison des deux niveaux nationaux « bottom-up » et « top-down », après réajustements successifs du niveau « bottom-up ».** Bien entendu, toutes les étapes de ce travail et son résultat final, le niveau de référence, seront revus par des experts internationaux, comme le prévoit les Décisions des Parties à la Convention climat.

# Conception d'un système de suivi

- La RCA dispose de données et de capacités humaines en terme de suivi des stocks de biomasse des forêts du Sud-Ouest, ceci reposant sur les normes nationales d'aménagement forestier mises en place dans le cadre du Programme d'aménagement des ressources naturelles (PARN) et du Projet d'appui à la réalisation des plans d'aménagement forestiers (PARPAF).
- Néanmoins, ces données de biomasse sont partielles et les forêts de savane (80 % des forêts du pays) ne sont pas couvertes. Il est donc proposé de renforcer les capacités humaines et logistiques des institutions en charge des inventaires forestiers afin de pouvoir atteindre le 2<sup>e</sup> tier.
- La situation est assez semblable en matière de suivi des changements d'affectation des terres : des données existent principalement pour le massif du Sud-Ouest et les capacités techniques et humaines devront être considérablement renforcées.



- Enfin, il est proposé de mettre en place un système de suivi interne et de contrôle externe de la qualité des inventaires, en s'appuyant notamment pour ce dernier aspect sur la mise en place d'un Observatoire indépendant dans le cadre de l'APV-FLEGT.
- Au-delà des émissions et absorptions de GES, il sera également mis en place un système de suivi des autres impacts et bénéfices socio-environnementaux liés à la mise en œuvre de la stratégie REDD+. Ce système s'appuiera sur l'EESS et le CGES qui seront élaborés dans le cadre de la composante 2d.



Merci de votre  
bien aimable attention

Le R-PP complet est téléchargeable sur :  
[www.forestcarbonpartnership.org/fcp/CF](http://www.forestcarbonpartnership.org/fcp/CF).